**COMMUNIQUE A LA POPULATION DE SAINT-GEORGES-DE-MONS**

**11 Octobre 2022**

**PRESERVATION DE LA MEDIATHEQUE-RELAIS**

**INSTALLATION D’UN NOUVEAU COMMERCE EN CENTRE-BOURG**

Depuis deux ans, La Cave de Saint-Priest, gérée par M. Pascal DESARMENIEN, habitant de Saint-Georges-de-Mons a pour projet d’installer un bar à vins et une cave à vins sur notre Commune.

Il recherche pour cela un local en location, pour installer son activité. Plusieurs visites de locaux communaux ont été réalisées, l’ancien local du Secours Catholique (dans lequel beaucoup trop de travaux étaient nécessaires),, ainsi que des locaux privés tel que l’ancienne pharmacie pour lesquels des échanges avaient été engagés avec le propriétaire en vue de son installation. Malheureusement, la période de COVID et la baisse d’activité corrélative n’ont pas permis à La Cave de Saint Priest de réaliser ce projet.

Passée cette période, de nouveaux contacts ont été pris avec La Cave de Saint Priest, et un nouveau local lui a été proposé : la Maison Magne (la partie utilisée par la CAF/CPAM).

Pour la réalisation de son projet, la surface de la Maison Magne étant réduite, La Cave de Saint Priest avait besoin d’espace supplémentaire. Il lui a donc été proposé, afin de réaliser son projet, de bénéficier d’une partie de l’espace enfant sous réserve que celui-ci puisse être maintenu. Il avait alors été évoqué un déplacement de l’espace enfant afin de maintenir l’accès à la bibliothèque enfant par ces derniers.

Après réflexion et après avoir étudié de conserver l’espace enfants dans les parties restantes, nous avons accepté cette condition.

Suite à la réunion avec les bénévoles afin de leur expliquer nos propositions d’aménagements, il s’avère que les bénévoles avaient préalablement réfléchis en amont de faire un tri important sur le stock de livres présent à la médiathèque-relais de Saint-Georges-de-Mons (+ de 4000 livres), ce qui libérerait de l’espace.

Une fois le tri effectué, les espaces vides des cloisons seraient utilisés pour ranger les livres ce qui correspondrait à la moitié de la surface enlevée.

A la fin de la réunion, les bénévoles ont acté cette réorganisation, et **un travail en commun sera réalisé entre l’adjointe à la culture et la référente médiathèque pour l’aménagement du nouvel espace.**

Grâce à ce travail, nous sommes en capacité d’installer un caviste, un commerce supplémentaire sur la Commune, en centre-bourg, et une rentrée d’argent par le paiement d’un loyer par La Cave de Saint Priest.

Suite à l’audit de nos bâtiments communaux, comme vous le savez, nous avons le souhait la réfection de l’école maternelle, et **une antenne médiathèque-relais sera créée avec une entrée indépendante** créant un ensemble homogène et ergonomique.

**La redynamisation du centre-bourg passe par l’installation de commerces, tout en conservant les services existants.**

**OUI LA MEDIATHEQUE-RELAIS SERA CONSERVEE**

**OUI L’ESPACE ENFANTS SERA CONSERVE**